



Rupture de la vie commune après 20 ans mariage

Par **oups**, le **10/11/2008** à **12:01**

Bonjour, rn voila en bref mon histoire après plusieurs 20 ans de mariage mon mari m'a annoncé (élégamment ... par mail) il y a qq mois qu'il était décidément fait pour vivre seul, sans avoir de compte à rendre à personne... puis plus rien pendant plusieurs semaines.. rnj'ai depuis tenté de comprendre.. sans y parvenir... j'ai passé les vacances avec mes deux enfts dans ma famille alors qu'il restait à la maison..rna notre retour meme attitude : il ne supporte plus mon caractère (depuis plusieurs années d'après lui !! mais il n'en a jamais rien dit)rnIl propose dans un premier temps une séparation ... dans 5 ans ou plus (une fois que nos enfts auront fini leur études)rncomme j'ai essayé de lui faire entendre raison en lui disant que son attitude était complètement "illogique" dans un second temps... encore par un mail il propose le divorce avec cohabitation pour le bien des enfants !!rnj'ai finis par lui demander d'être cohérent et s'il ne supportait plus de vivre avec moi de partir... chose qu'il a faite au mois de septembre rnIl continue à payer le pret pour l'achat de la maison et viens passer les week ends à la maison pour voir les enfants (2 17 et 14 ans)... Le reste des frais (impots divers, entretien maison et auto restent à ma charge)rnQuelle est ma position juridiquement parlant ?? rnJ'avoue ne plus trop savoir où j'en suis... rnJ'ai tendance à lui "trouver des excuses" car il a eu une vie familiale très "décousue" et à perdu son père il y a 2 ans dans des conditions très duresrnP.S. je lui ai bien évidemment proposer d'aller consulter un conseiller familial... chose qu'i refuse catégoriquement mais pour ma part je ne sais que faire d'autre